



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Pourquoi adhérer ?

Le FLES a besoin de votre soutien pour accompagner et former les personnes de votre territoire ou de votre structure.

À quoi servent les adhésions ?

À alimenter le fonds mutualisé qui permet de financer ou de cofinancer les formations et/ou frais annexes (aide à la mobilité, à l'achat d'équipements professionnels,...). Ce fonds mutualisé permet d'engager des actions de formation ou d'emploi, rapides et concrètes.

Rétrospective d'une année grâce à vos adhésions : *(Exemple sur 2022, les comptes 2023 ne sont pas arrêtés)*

En **2022**, le FLES a aidé à réaliser **3 717 heures** de formations au bénéfice de **70 personnes**, pour un montant de **20 056 €** dont **7 320 €** par son fonds mutualisé et **12 frais annexes** au bénéfice de **12 personnes**, pour un montant de **4 185 €**. Soit un total de **11 505 €** grâce au fonds mutualisé et au soutien du Fonds Social Européen.

Nom ou Raison sociale :

Apporte son soutien au FLES, en adhérant pour 2024 d'un montant de :

En chiffres :

Soit en lettres :

Qui sera versé au mois de :

Nous vous invitons à nous retourner le bulletin d'adhésion **avant le 31 décembre 2024** dûment complété et vous remercions vivement pour votre soutien et votre confiance.

Fait à :

Le :

Signature :

Signature du représentant du FLES :